

Fiche d'inscription 2025/2026

Photo

11, rue Armagis 78100 Saint Germain en Laye Tél. 0618121500

Horaires des cours :

Boxe française : mercredi et vendredi de 20h à 22h lundi 20h à 22h (competiteurs)

Canne de combat : mardi de 20h à 22h et jeudi de 20h à 22h

Dossier complet	Licence donnée	Numéro de licence	Année 1 ^{ère} licence	Date d'inscription	Cotisation
				/ /	

Merci d'écrire très lisiblement SVP !!!							
Nom:							
Date et lieu de naissance : / à							
Nationalité : autre :							
Adresse:							
Code Postal : Ville :							
Téléphone fixe :							
E-mail:							
APPORTER : Une autorisation parentale pour les personnes mineures (remplir au dos) Un certificat médical mentionnant l'aptitude à la pratique de la boxe française 1 photo d'identité							
Votre cotisation annuelle :							
□ 165 € Canne de Combat exterieur saint germain □ 175 € □ 230 € Boxe française exterieur saint germain □ 245 € □ 275 € les deux disciplines exterieur saint germain □ 285 €							
Établir le chèque à l'ordre de : T.U.E.S.G BOXE FRANÇAISE							
 ⇒ Aucun entraînement ne sera possible sans dossier complet (chèque / photos / certificat médical). ⇒ Aucun remboursement de cotisation ne sera effectué après l'enregistrement de l'adhésion. 							
Équipement OBLIGATOIRE à fournir par l'adhérent : - Gants et chaussures de boxe française - Protège dents Age minimum : 15 ans							

- Protège poitrine ou coquille

Signature de l'adhérent

AUTORISATION PARENTALE

pour les mineurs

Je soussigné(e) M								
mère / père* de								
, Fait le	1	/ 202	à					
Signature : $\underline{\mathbf{N}}^{\circ}$				N° de telephone des parents :				
		C	ERTII	FICAT MEDICAL				
Je soussigné	docte	ur						
déclare avoir	exan	niné M						
-		-		e indication apparente à la pratique de la boxe française ement ou en competition .				
Fait le	/	/ 202	à					
Signature:				Cachet du médecin obligatoire				

Obligatoire : pour les adultes fournir un certificat medical la premiere année (valable trois ans)

Fiche d'inscription 2025/2026

Photo

Par la suite il faudra tous les ans présenter l'attestation de reponse au QS sport

Pour les mineurs pas de certificat medical obligatoire mais presentation tous les ans De l'attestation de reponse au QS sport fait avec les parents .

<u>Attention</u>: <u>Pour les plus de 50 ans un certificat medical annuel est obligatoire</u>